



Compagnie d'Avigny

1, Rue d'Avigny

89270 Mailly la Ville

N° Siret : 539 137 216 00013

BULLETIN D'ADHESION et/ou DON SAISON 2018 (de JANVIER À DÉCEMBRE)

Vos coordonnées	
NOM :	
Adresse :	
Mail :	Téléphone :

Souhaitez-vous souscrire une ADHÉSION ? (Montant 15€)	OUI / NON
Par chèque à l'ordre de Compagnie d'Avigny ou espèces (<i>rayez la mention inutile</i>)	
L'adhésion est nominative et donne droit à un tarif préférentiel sur les spectacles que nous programmons. <u>L'adhésion ne peut légalement donner lieu à l'émission d'un reçu fiscal car elle offre une contrepartie.</u>	

Si **au-delà** de cette somme de 15€ vous souhaitez soutenir la Compagnie d'Avigny, vous pouvez **nous faire un don**. Nous vous délivrerons alors un **reçu fiscal** si vous le souhaitez, afin de bénéficier d'une **défiscalisation de 66% de votre don**, dans la limite de 20% de votre imposition (tous dons à d'autres organismes cumulés). Pour cela c'est simple : indiquer la somme dans la rubrique « don aux associations » sur votre feuille d'imposition.

Exemple : si vous nous faites un don de 100€, après déduction fiscale le don ne vous aura coûté que $100€ - 66€ = 34€$

Vous pouvez bien sûr choisir de souscrire une adhésion ET de faire un don !

Par exemple, pour un montant de 100€, voici comment se répartira alors la somme :
15€ adhésion

85€ don : qui donne lieu à un reçu fiscal et une défiscalisation de 66% soit 56,10€. Votre don ne vous aura alors coûté que $85€ - 56,10€ = 28,90 €$

Souhaitez-vous nous faire un don ?	OUI / NON
Montant de votre don :	
Précisez si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal :	OUI / NON
<i>Merci ! Vos dons nous permettent de créer des spectacles et d'en accueillir, ils nous sont précieux.</i>	